



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**Pour un
meilleur
traitement**

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL
ÉDUCATION NATIONALE**

1 OBTENIR LE RATTRAPAGE SALARIAL QUI NOUS EST DÛ

Les professeurs accusent un retard de près de 1 000 € par mois par rapport aux autres catégories A de la fonction publique. Les AESH sont payés sous le seuil de pauvreté. Tous nos métiers sont dévalorisés par leur faible rémunération au regard de nos compétences et de notre niveau d'étude.

Le SNALC a fait depuis longtemps de la rémunération sa priorité numéro 1. Il a à l'époque signé l'accord créant l'ISAE et a toujours porté un rattrapage salarial pour tous, quels que soient l'âge ou l'ancienneté, y compris par les primes fixes. Il s'est opposé au pacte, miroir aux alouettes. Nous continuerons le combat salarial.

2 REVOIR L'ÉCOLE INCLUSIVE ET CRÉER UN STATUT POUR LES AESH ET POUR LES AED

Les personnels font face à des situations d'injonctions contradictoires et parfois de grande souffrance face à une école inclusive au rabais, qui vend des mirages aux familles et crée des tensions d'une grande violence.

Le SNALC a la capacité d'échanger avec la représentation nationale et les associations de parents, et de porter la voix des personnels, jusqu'à présent 5e roue du carrosse.

Par ailleurs, le SNALC défend la création d'un statut de catégorie B, indispensable dans la fonction publique, distinct pour les AESH et pour les AED, sans mélanger les deux métiers.

3 EXIGER UNE GESTION HUMAINE ET HUMANISTE DES PERSONNELS

Santé au travail, prise en compte des recommandations RQTH, blocage du mouvement, mise en concurrence des titulaires et des contractuels : la gestion des ressources humaines du ministère n'est pas à la hauteur du premier employeur de France.

Le SNALC apporte des propositions concrètes pour fluidifier, prendre en compte les secondes carrières, ne pas maltraiter les personnels connaissant des fragilités.

Le SNALC est un syndicat avant tout humaniste.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**Pour un
meilleur
traitement**

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL
ÉDUCATION NATIONALE

4

GARANTIR L'AUTORITÉ DE L'ÉCOLE DANS UN CADRE LAÏQUE ET PROTÉGER SES AGENTS

Les professeurs et les autres personnels doivent être protégés par l'État afin de mener à bien cette mission essentielle pour notre République. La protection fonctionnelle doit devenir automatique et protéger réellement.

Le cadre laïque doit être respecté pour le bien de tous.

Les parents doivent rester à leur place : celle d'éducateurs de leurs enfants, et non de supérieurs hiérarchiques des collègues.

5

RECENTRER L'ÉCOLE SUR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LA CONFIANCE AUX PROFESSEURS

L'École est fondée sur la transmission de savoirs établis scientifiquement, ce qui doit mieux se refléter dans ses programmes.

Le SNALC défend un enseignement de qualité, fondé sur les disciplines, permettant à chaque élève de progresser à son rythme.

La réussite de tous suppose avant tout de faire confiance à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et de respecter pleinement la liberté pédagogique des professeurs.



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

